

Locales 2019

A Sagbado, les candidats du parti Unir donnent la preuve de leur détermination

La campagne comptant pour les élections locales est terminée, le vote aussi. Mais, les candidats de la liste Unir d'Aflao-Sagbado ne cessent pas pour autant de multiplier des actions destinées à prouver leur ...



PAGE 11

INCLUSION FINANCIERE



Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Une journée avec Awa KANDJIEBE, Bénéficiaire du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire visiter Djabargou,...

PAGE 2

ECONOMIE



Infrastructures

Vers la réhabilitation du barrage de Guérin-Kouka

La politique des grands travaux se poursuit au Togo. Selon son Plan national de développement (PND), le pays veut mettre en place un hub logistique d'excellence et développer un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région à l'horizon 2022 ...

PAGE 5

Braquage sur le campus de l'UL

Plusieurs millions emportés par les malfrats

PAGE 11



Décentralisation

La chambre administrative de la Cour suprême jouera le rôle d'arbitre

L'expérience de la décentralisation que viennent d'entamer les Togolais ne se fera pas sans difficultés. Mais les autorités étant conscientes de cette réalité, ont prévu des mécanismes à travers la loi sur la décentralisation et les élections locales afin de canaliser le fonctionnement des communes.

PAGE 3

DERNIERES HEURES

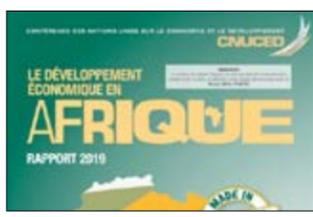
Taux de participation des élections locales : entre RFI et la Ceni, qui a raison ?

Après le vote du dimanche dernier, place maintenant à la guerre des chiffres. Selon le président de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), le taux de participation provisoire se situe entre 60 et 65%. Mais pour la radio France internationale (RFI), il y a eu très peu d'engouement pour ces élections.

Au lendemain du scrutin, RFI, une radio très écoutée dans le monde et sur le continent africain affirmait que la mobilisation était faible. Selon la radio française, pour une élection qui ne s'est pas déroulée depuis plus de 30 ans, ce n'est pas la mobilisation que l'on espérait. Or l'organe en charge de l'organisation des élections au Togo semble dire le contraire Lors de la nuit électorale du dimanche 30 juin dernier,...

PAGE 3



 <p>Pari gagné pour Faure Gnassingbé et son gouvernement</p> <p>TOUS À L'ÉCOLE</p>	<p>SOMMAIRE</p> <p>Tchad / Gouvernement Jeu de chaise à la Sécurité publique et à la Défense</p>  <p>P4</p>	<p>Zone de libre-échange continentale... Une porte ouverte sur la durabilité de l'économie africaine</p>  <p>P5</p>	<p>Cinéma togolais En fête jusqu'au 6 juillet prochain</p>  <p>P9</p>	<p>Braquage sur le campus de l'UL Plusieurs millions emportés par les malfrats</p>  <p>P11</p>
--	---	---	--	---

Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI

Une journée avec Awa KANDJIEBE, Bénéficiaire du crédit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF)

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des Bénéficiaires des Produits FNFI", nous décidons de vous faire visiter Djabargou, un petit village logé dans la préfecture de Tône dans la région des savanes. Ici vit depuis plus d'une quarantaine d'années, Awa KANDJIEBE, qui grâce au crédit APSEF transforme les graines de néré en moutarde, un complément alimentaire très apprécié pour son arôme et son goût. Reportage...



Awa KANDJIEBE

Djabargou, préfecture de Tône, à près de 7 km de Dapaong. Dapaong, est selon les Nations Unies la ville la plus pauvre du Togo. Et pour survivre, les habitants pratiquent toutes sortes d'activités, l'agriculture, le commerce, la pêche, l'artisanat, bref des petites activités génératrices de revenus qui leur permettent de joindre les deux bouts et de prendre soin de leurs familles. Dans cette région où existent plusieurs institutions de microfinance partenaires du FNFI, on dénombre également des milliers de bénéficiaires des produits FNFI. Parmi eux, Awa KANDJIEBE, la quarantaine

nous accueille au milieu de sa concession en terre battue. Des briques étalées les unes sur les autres font office de clôture pour cette maison qui abrite pourtant 4 enfants, tous scolarisés. " Je vis ici à Djabargou depuis bientôt 4 décennies. Et depuis toutes ces années, les activités champêtres constituaient pour nous les seules activités génératrices de revenus que nous exerçons ici dans la localité. Mais avec le temps, et avec le nombre croissant des enfants que nous avons, je me suis rendue compte que les recettes que j'avais de mes activités agricoles ne me permettaient pas de subvenir convenablement

aux besoins de ma famille. Il me fallait donc trouver un repère financier pour pouvoir me lancer dans une autre activité génératrice de revenus. C'est donc dans mes tentatives de pouvoir avoir accès au crédit que j'ai été informée de la possibilité qu'offrirait le FNFI aux personnes vulnérables de pouvoir avoir accès au financement. Je me suis alors rapprochée de COOPEC SIFA, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI dans la région des savanes et je me suis renseignée sur les possibilités que j'avais de pouvoir avoir accès au financement."

C'est justement pour informer davantage les différents bénéficiaires potentiels des produits FNFI que les 28 PSF partenaires du FNFI organisent périodiquement des séances d'informations couplées d'émissions radios pour permettre à chacun d'avoir les bonnes informations relatives au FNFI.

" J'ai mis toutes les chances de mon côté en me constituant en groupe solidaire, formation technique et gestion de crédit et je me suis vue tout de suite intégrée dans la dynamique de l'inclusion financière. J'ai obtenu progressivement tous les cycles de crédit APSEF,

30.000FCFA, 40.000 FCFA, 50.000FCFA et actuellement je suis à la quatrième tranche de crédit également d'un montant de 50.000 FCFA. Comme vous le voyez, ces différentes tranches de crédit m'ont permis de pouvoir débuter mon activité de transformation de graines de néré en moutarde. J'ai d'abord commencé en achetant des bols de néré que je transformais en moutarde et progressivement, mon activité a grandi et aujourd'hui j'achète des graines de néré en sacs puis je me mets à la transformation. Le début n'a pas été facile, mais comme je me suis donnée tous les moyens de pouvoir réussir mon activité, j'ai foi en ce que je fais et je mets du sérieux dans mon activité." Désormais Dame Awa est fière de l'activité qu'elle exerce, un sentiment pour elle d'avoir réussi progressivement à bâtir son autonomie et son épanouissement.

" J'ai réussi depuis des années à proposer des moutardes de qualité à ma clientèle. Je vends en gros mais aussi en détails. Les femmes viennent de Dapaong, Cinkassé et les autres villes et villages environnants pour acheter en gros et aller revendre. Tout ceci me donne le sentiment que je propose de très bons produits."

Actuellement, notre interlocutrice a bouclé tous les quatre cycles du crédit APSEF, et pas question pour elle de s'arrêter en si bon chemin, il faut trouver les voies et moyens de renforcer son activité et de passer à échelle.

" Présentement, je rends grâce à Dieu parce que j'arrive avec les revenus que je dégage de mon activité à joindre les deux bouts, ce qui me permet de contribuer dans la prise en charge des besoins de ma famille. Mon rêve est de pouvoir aller loin, notamment pouvoir constituer des points de vente permanent à Dapaong et à Cinkassé. Et pour que cela soit effectif je dois pouvoir acheter davantage de graines de nérés et pouvoir avoir deux personnes au moins pour m'aider dans mes activités. Je me suis déjà renseignée auprès de COOPEC SIFA et j'ai été informé qu'il existe un Produit d'Accompagnement Spécial (PAS) dont la vocation est justement de soutenir les bénéficiaires en fin de cycle de APSEF à pouvoir contracter un crédit beaucoup plus conséquent pour pouvoir passer à échelle leurs activités génératrices de revenus. J'ai déjà planifié aller avoir d'autres informations complémentaires pour voir dans quelles conditions je pourrai avoir accès au PAS pour pouvoir aller de l'avant. Je reste convaincue que mon rêve se réalisera.

KD



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodolakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yagla

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : Togo Express

Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... Tchambakou Ayassor, premier responsable de la Ceni assurait que dans l'ensemble, les élections se sont bien déroulées. Il a ajouté que le taux de participation devrait se situer entre 60 et 65%. Cela veut dire que la mobilisation était tout de même dans une certaine mesure au rendez-vous.

Il est évident qu'il y a eu des abstentions. Lors de l'émission « Appel sur l'actualité » sur RFI le mardi 2 juillet 2019, beaucoup d'auditeurs togolais qui appelaient pour échanger avec le confrère Juan Gomez, avaient affirmé ne pas être allés voter. D'autres ont reconnu que c'était une occasion historique qu'ils n'ont pas voulu rater du tout.

Ceux qui ont boycotté ont expliqué que pour eux les élections ne changent rien au Togo. Ils mettent en cause la transparence du scrutin. Par contre, les participants pensent que c'est en allant voter qu'ils impacteront positivement la gouvernance du pays. Mais quoi qu'on puisse dire, dimanche dernier beaucoup de Togolais

sont allés remplir leur devoir civique. L'on a pu le constater au niveau de certains centres, mais aussi sur les images qui ont circulé sur les médias.

La télévision nationale a aussi couvert le vote dans plusieurs localités de notre pays et selon les images dignes de confiance que l'on a pu voir, il y avait des

files d'attentes et de l'affluence dans plusieurs localités. A présent, les Togolais et la communauté internationale ont les regards tournés vers la Ceni qui situera définitivement tout le monde. A partir de ce moment, il est certain que la polémique prendra fin.

Edem D.

Elections locales

Ouro Bossi Tchakondo : « cela a permis aux partis politiques de jauger leur assise nationale »

Les Togolais étaient aux urnes dimanche dernier pour élire les conseillers municipaux. Une élection historique car n'ayant pas eu lieu depuis plus de trois décennies. Au-delà de l'enjeu de développement que l'on perçoit derrière cette consultation, ce fut aussi l'occasion pour les partis politiques de jauger leur représentativité.



Ouro Bosso Tchakondo

Au soir des élections locales, le dimanche 30 juin dernier, la Commission électorale

nationale indépendante a organisé la nuit électorale en direct sur la télévision

nationale. Cela a constitué une tribune pour plusieurs voix de se prononcer sur l'histoire des élections locales au Togo, le mode de scrutin, la campagne électorale, le jour du scrutin et l'organisation dans son ensemble.

L'une des personnalités qui se sont succédé devant les caméras de la TVT est le premier rapporteur de la Ceni et expert en décentralisation Ouro Bossi Tchakondo. Lors de son intervention, il a fait des déclarations qui devraient plutôt susciter l'intérêt. Pour lui, « les élections locales ont permis aux partis politiques de jauger leur assise nationale ».

Les propos de monsieur Tchakondo ne peuvent pas laisser indifférent tout observateur de la scène politique nationale ni les acteurs politiques eux-mêmes. Pendant longtemps, vu que la conquête de l'électorat était faite au sommet, il était parfois difficile de jauger l'assise nationale des partis politiques.

Pour la présidentielle par exemple, les partis ne devaient que présenter une seule candidature pour tout le pays. Les résultats étaient perçus de façon globale, même si cela était donné par préfecture. Avec les législatives, la descente au plus près de la population n'est pas non plus très à l'ordre du jour. Mais avec les élections locales, c'est différent.

L'assise nationale des partis politiques est rudement mise à l'épreuve. Par exemple pour les élections locales 2019, combien de partis ont pu présenter des candidatures dans au moins 50% des 117 circonscriptions électorales ? Union pour la République (Unir) et l'Alliance nationale pour le changement (ANC). La C14 qui a aussi réussi l'exploit est un regroupement.

Il n'est pas sûr qu'individuellement, les partis politiques qui la composent puissent y arriver. Les résultats viendront également confirmer la bonne assise nationale ou non de chaque parti politique ou de liste d'indépendants.

E. Dadzie

Décentralisation

La chambre administrative de la Cour suprême jouera le rôle d'arbitre

L'expérience de la décentralisation que viennent d'entamer les Togolais ne se fera pas sans difficultés. Mais les autorités étant conscientes de cette réalité, ont prévu des mécanismes à travers la loi sur la décentralisation et les élections locales afin de canaliser le fonctionnement des communes.

Avant même la tenue du scrutin du 30 juin dernier, le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, Payadowa Boukpepsi, a clairement fait savoir que les élus locaux pourront librement gouverner leurs ressorts territoriaux. Toutefois, cela se fera sous le contrôle de l'Etat par la loi. Toutes les décisions que prendront les maires et leurs conseils municipaux devront se faire dans le strict respect de la loi sur la

décentralisation. Les préfets qui sont toujours maintenus comme représentants du pouvoir central auront la responsabilité de veiller au respect scrupuleux de cette loi. Cela signifie que les maires n'auront pas la latitude d'agir à leur guise.

Ils sont certes issus de la volonté populaire. Leurs communautés les ont choisis pour s'occuper de leurs problèmes. Et pour y arriver, ils auront besoin de prendre des décisions importantes, notamment à travers les délibérations du conseil

municipal. Mais que peut-il se passer lorsque ces décisions s'opposent aux dispositions légales ?

Selon Nestor Ahiave, un expert en décentralisation, le préfet fera remarquer au maire en question que sa décision ne respecte pas la loi. Ce dernier devra donc l'annuler. Mais s'il s'obstine à maintenir la décision, le préfet sera contraint de prendre une décision. Il n'a toutefois pas les prérogatives pour intervenir contre le maire. Il n'aura pas d'autres choix que d'envoyer une requête en



Le juge Akakpovi Gamatho

annulation à la Cour suprême. « La chambre administrative de la Cour suprême jouera le rôle d'arbitre », précise Nestor Ahiave. Donc en cas de conflit entre le préfet et le maire et son conseil, seule la Chambre administrative de la Cour suprême pourra trancher. Le juge Akakpovi Gamatho, président de la Cour suprême et son équipe ont donc du travail en perspective.

Dans un contexte de

démocratie de plus en plus active où plusieurs tendances politiques sont appelées à cohabiter il faut s'attendre à des blocages. La Cour sera donc très sollicitée. D'ailleurs, elle joue déjà un rôle important avec la validation des candidatures et bientôt avec la proclamation des résultats définitifs et la réception d'éventuels recours.

Edem Dadzie

Tchad / Gouvernement

Jeu de chaise à la Sécurité publique et à la Défense

Le Tchad a un nouveau gouvernement depuis le dimanche 30 juin dernier. Près de 6 mois après le précédent remaniement, le décret présidentiel lu dimanche soir à la télévision nationale remanie légèrement le gouvernement, notamment aux portefeuilles de la sécurité publique et de la défense. Des choix qui laissent croire à un renforcement du dispositif pour mieux lutter contre le terrorisme dans le Sahel.

C'est la quatrième fois qu'Idriss Deby Itno procède à un remaniement depuis l'instauration de la 4ème République, le 4 mai 2018, qui a fait de lui le chef du gouvernement. Auparavant, en vingt-huit années de pouvoir, le président tchadien avait eu seize Premiers ministres. Parmi les ministères les plus importants à avoir changé de main dans le nouveau gouvernement, celui de l'Administration du territoire, de la

Sécurité publique et de la Gouvernance locale, où a été nommé Mahamat Ismaël Chaïbo. Anciennement chef de l'Agence nationale de sécurité (ANS), ce proche du chef de l'État avait pris la direction des renseignements militaires, en septembre 2017. C'est un homme de réseaux, qui compte notamment de nombreux contacts au sein des services français de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE).

Mahamat Abali Salah, qu'il remplace à la Sécurité publique, devient quant-à lui ministre de la Défense nationale, où il prend la place occupée depuis novembre dernier par Daoud Yaya Brahim, qui quitte le gouvernement.

Civil de formation, le nouveau ministre de la Défense, qui fut également gouverneur de la région du Lac, où il a eu à faire face aux incursions de Boko Haram, n'en a pas moins été élevé au grade de



Idriss Deby

général de corps d'armée, en novembre dernier. Deux femmes font leur entrée au gouvernement, Ruth Tédébé, nommée ministre de la Formation Professionnelle et de Petits Métiers, et Laminé Moustapha, au poste de secrétaire d'État à l'Éducation et à la promotion civique.

On note également des changements au niveau des Affaires Étrangères. Achta Saleh Damane, qui a déjà été plusieurs fois secrétaire d'État prend le poste du Secrétariat d'État aux Affaires Étrangères, à l'Intégration Africaine, à la Coopération Internationale et à la Diaspora.

T.M.

Côte d'Ivoire

L'ancien maire PDCI du Plateau condamné à 20 ans de prison ferme

L'ancien maire du Plateau et cacique du PDCI a été jugé en son absence, ce mardi, alors que les relations entre sa formation et le RHDP ne cessent de se tendre. Noël Akossi-Bendjo a été condamné à 20 ans de prison et à plus de 10 milliards CFA d'amende pour « détournements de fonds ».



Noël Akossi-Bendjo

C'est depuis Paris, où il vit depuis onze mois, et à travers les réseaux sociaux que Noël Akossi-Bendjo a appris sa condamnation à une lourde peine. Après environ une heure et demi d'audience, le tribunal correctionnel du Plateau, à Abidjan, a prononcé sa condamnation à 20 ans de prison, 10 milliards 279 millions de francs CFA (environ 16 millions euros) d'amende et 5 ans de privation de droits pour détournements de fonds publics, faux, usage de faux et blanchiment de capitaux. Le juge a ainsi suivi en tout point les réquisitions du procureur,

alors que la défense n'a pu s'exprimer, selon les règles qui s'imposent en correctionnelle.

Cette condamnation vient clore près de onze mois d'un face-à-face judiciaire à la coloration très politique entre Noël Akossi-Bendjo et les autorités ivoiriennes. Le 1er août 2018, ce cadre du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI), ancien patron de la Société ivoirienne de raffinage (SIR), était révoqué de ses fonctions de maire du Plateau en Conseil des ministres. Une décision qui le mettait de facto hors-jeu pour les municipales d'octobre 2018, où il était

pressenti pour être candidat à sa propre succession à la tête de la commune emblématique du centre d'Abidjan.

Sa condamnation intervient dans un contexte très tendu entre son parti, dirigé par Henri Konan Bédié, et le Rassemblement des houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP), d'Alassane Ouattara). Anciens alliés, les deux hommes sont devenus de farouches rivaux dans la perspective de la prochaine élection présidentielle qui doit se tenir en 2020.

Début juin, une forte polémique a été déclenchée après des propos du patron du PDCI sur les « étrangers », soupçonné de faire ressusciter les vieux démons de « l'Ivoirité ». Les autorités ivoiriennes avaient prévenu que ses propos, accusés d'être xénophobes, pourraient faire l'objet de poursuites. Selon nos informations, Alassane Ouattara avait même chargé son ministre de la Justice, Sansan Kambilé, d'étudier les moyens pour sanctionner Henri Konan Bédié.

Jeune Afrique

Nigéria / Lutte contre le terrorisme

Buhari appelle les pays de la Cedeao à adopter une politique commune de sécurité

Muhammad Buhari, le président du Nigeria, a invité ses pairs des autres pays de la Communauté économiques des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à adopter et à mettre en œuvre une politique commune dans le domaine de la sécurité.



Muhammadu Buhari

« Agir ensemble est la meilleure approche à avoir, en Afrique de l'Ouest, face menaces qui ont des conséquences sur la coexistence pacifique de nos communautés », a affirmé le président nigérian Muhammadu Buhari qui s'exprimait à l'ouverture du 55ème sommet ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de la Cedeao.

Se référant aux violences intercommunautaires, aux conflits entre éleveurs et agriculteurs, mais aussi aux attaques répétitives et meurtrières des djihadistes, le président nigérian a attiré l'attention de ses pairs sur le fait que « les violences sapent (...) nos efforts pour une véritable intégration régionale » et « une politique sécuritaire commune permettra aux pays d'Afrique de l'Ouest de mettre fin à cette menace, dans l'intérêt de la stabilité régionale et du bien-être de nos peuples ».

« Nous devons envoyer un message clair et uni aux auteurs des violences, leur dire que sommes résolus à les combattre et à les vaincre », a conclu le président du Nigeria.

L'insurrection djihadiste lancée par Boko Haram en 2009 dans le nord-est du Nigeria et sa répression par l'armée ont fait plus de 27 000 morts et 1,8 million de personnes.

Les conflits autour de la terre, entre éleveurs nomades et agriculteurs sédentaires, récurrents au Mali, au Nigeria et au Burkina Faso, se sont aussi intensifiés, devenant de plus en plus meurtriers.

T.M.

Infrastructures

Vers la réhabilitation du barrage de Guérin-Kouka

La politique des grands travaux se poursuit au Togo. Selon son Plan national de développement (PND), le pays veut mettre en place un hub logistique d'excellence et développer un centre d'affaires de premier ordre dans la sous-région à l'horizon 2022. Pour y arriver, tout le Togo doit se mettre en chantier. Sur cette lancée, les autorités togolaises veulent réhabiliter le barrage de Guérin-Kouka situé dans la préfecture de Dankpen, dans la région de la Kara. Un projet qui profitera beaucoup aux populations de cette localité.

Le projet de réhabilitation du barrage de Guérin-Kouka devrait coûter au total 550 millions FCFA. Il consistera à assainir ce barrage et à permettre aux riverains de tirer pleinement profit de cette retenue d'eau. Il est prévu la mise en place des canalisations pouvant récupérer les eaux de ruissellement du centre-ville de Dankpen.

L'autre aspect important du projet est la production

de l'énergie photovoltaïque dans la localité. Un système d'électrification photovoltaïque et un réseau de distribution d'eau potable sont en vue pour permettre aux populations de cette localité de profiter des atouts naturels de ce milieu. La mise en place de ces dispositifs permettra sans doute aux riverains de développer des activités génératrices de revenus et de créer de la richesse. Cela va dans



Vue d'un barrage (illustration)

l'intérêt de cette localité.

Accroître le taux d'électrification rural

Le projet permettra aussi d'accroître le taux d'électrification rural du pays. Ce taux devrait passer de 7% à 40% d'ici à 2022, selon les prévisions des autorités togolaises.

Au-delà de cet aspect, ce barrage qui date de 1953, construit bien avant l'indépendance du pays

regorge une véritable histoire et pourrait servir de patrimoine culturel pour la préfecture de Dankpen.

Pour réaliser cette initiative, des partenaires du Togo comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture FAO, étudient la possibilité d'accompagner le pays. Selon le chargé de programme de l'organisation Oyétunde Djiwa, ce site a un double avantage, écologique et biologique.

Sur le plan agricole, la réhabilitation de ce barrage pourrait aussi contribuer à l'atteinte de l'axe 2 du PND qui vise à développer des pôles de transformation agricole, manufacturiers et d'industries extractives.

La région de la Kara bénéficie du Projet de transformation agroalimentaire du Togo (PTA-Togo). La préfecture de Dankpen bénéficie également du projet d'agropole de Kara. Ce projet vise à développer des chaînes de valeur agricole et à réduire la pauvreté des populations.

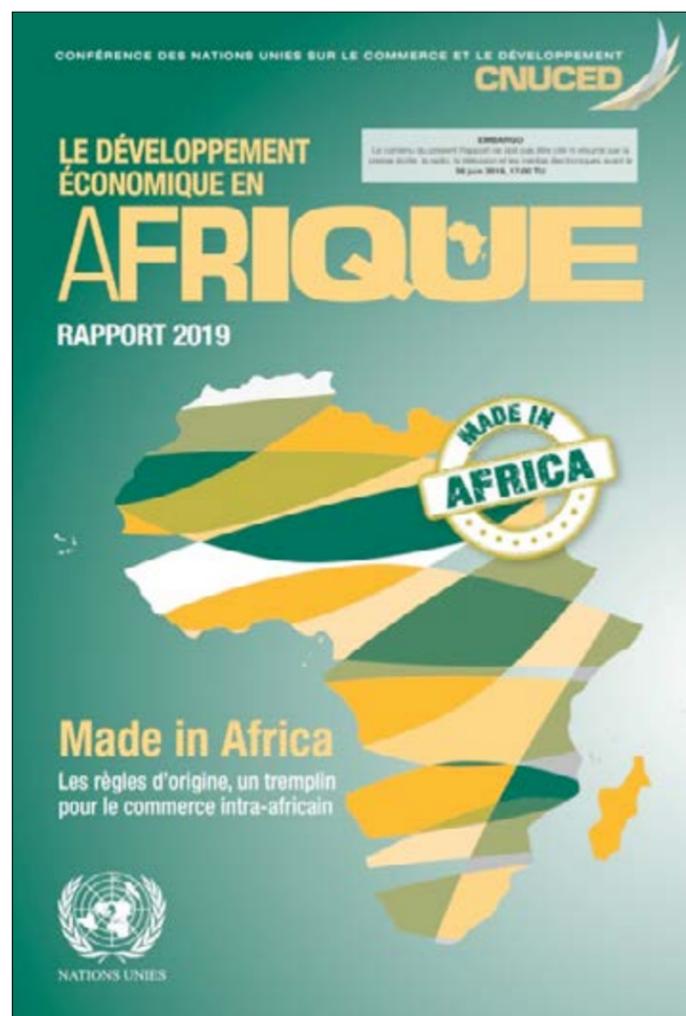
Plusieurs organisations comme la fondation Saemaul, la Banque africaine de développement (BAD) ou encore la Banque ouest africaine de développement (BOAD) accompagnent le Togo dans la mise en œuvre du projet d'agropole qui sera étendu à toutes les régions du pays.

Félix Tagba

Zone de libre-échange continentale africaine

Une porte ouverte sur la durabilité de l'économie africaine

La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) a rendu public son rapport sur le développement économique en Afrique. Intitulé : « Made in Africa- les règles d'origine, un tremplin pour le commerce intra-africain », l'organisation de l'ONU revient dans ce document sur les avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine en vigueur.



La couverture du rapport

Marché unique continental de plus de 1,3 milliard de consommateurs et

cumulant une production annuelle de 2 220 milliards de dollars, intégration régionale, facilitation

du commerce... les avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine ne se comptent pas sur le bout des doigts. Cette zone a tout pour permettre à l'économie africaine de sortir de l'ornière. « L'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue une étape importante en vue de parvenir à la durabilité économique sur le continent africain. Elle renforcera l'intégration régionale et la facilitation du commerce » indique le secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes, Kunio Mikuriya dans le nouveau rapport de la Cnuced.

M. Mikuriya ajoute que son Organisation « est convaincue que les dirigeants africains auront ainsi l'occasion de s'entendre sur un ensemble ambitieux de règles d'origine conçues sur mesure qui aidera à redynamiser le commerce intracontinental et le développement ».

Eclaircir les règles d'origine

En élaborant ce rapport, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement veut éclaircir les règles

d'origine dans cette Zone de libre-échange. « Il est précieux en ce qu'il joue un rôle complémentaire du Facilitateur des règles d'origine, outil en ligne du Centre du commerce international. Les travaux des deux institutions sur cette question cruciale peuvent aider à jeter les bases de règles d'origine plus simples et plus transparentes qui permettent aux microentreprises et aux petites et moyennes entreprises de développer plus facilement leurs échanges intra-africains », précise la directrice exécutive du Centre du commerce international, Arancha Gonzalez.

A travers ce rapport, la Cnuced veut appuyer les Etats membres africains de la zone à mieux exploiter les avantages de la Zone de libre-échange continentale africaine.

Le rapport « Made in Africa- les règles d'origine, un tremplin pour le commerce

intra-africain » a trois objectifs. Le premier vise à « faire fond sur les travaux déjà consacrés au couple commerce-industrialisation en Afrique tout en établissant des liens avec le régionalisme développementiste et les politiques industrielles », indique le rapport. Le second objectif va permettre de sensibiliser les parties prenantes africaines à la nécessité de renforcer la cohérence entre les objectifs des politiques commerciales et industrielles au niveau continental. Le rapport servira aussi à voir dans quelle mesure le commerce intra-africain peut favoriser la transformation structurelle, et comment les préférences continentales et les règles d'origine peuvent contribuer à maximiser les perspectives de création de valeur ajoutée et stimuler le commerce en Afrique.

Félix T.



Elections locales au Togo

Le processus de décentralisation parachevé

Avec la Constitution du 14 octobre 1992, le Togo a opté pour une réforme de l'organisation administrative fondée sur le principe de la décentralisation. Laquelle décentralisation passe normalement par des élections locales. C'est fait ! Les électeurs étaient aux urnes hier 30 juin 2019 pour élire leurs conseillers municipaux parmi les 11447 candidats en lice pour 1527 sièges. Après une trentaine d'années, les élections locales ont revu le jour au Togo. Le pays rentre donc dans une dynamique de décentralisation, qui depuis les années 1990, est devenue une forme d'organisation administrative de la plupart des Etats africains. Au Togo, cette décentralisation se fera dans un cadre juridique bien précis, avec des collectivités territoriales, des acteurs et des compétences dévolues. Gros Plan.

La décentralisation consiste en un transfert de pouvoirs de l'État vers des personnes morales de droit public distinctes de lui. Elles disposent d'une autonomie plus ou moins grande, selon le degré de décentralisation et d'un budget propre. Et elles restent sous la surveillance de l'État, autorité de tutelle. La décentralisation est un système d'administration dans lequel le

pouvoir de décision est exercé à la fois par l'État et par des personnes morales autonomes soumises au contrôle, au principe de légalité, des autorités étatiques. Autrement dit, la décentralisation consiste dans le transfert d'attributions de l'État à des collectivités ou institutions différentes de lui et bénéficiant, sous sa surveillance, d'une certaine autonomie de gestion.

La loi sur la décentralisation et aux libertés locales au Togo



Les députés, au cours de la deuxième séance plénière de la première session extraordinaire de l'année 2018, tenue le 26 janvier 2018, ont étudié et adopté le projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation et aux libertés locales. Cette modification résulte du vote de la loi n° 2017-008 du 29 juin 2017 portant création de communes. Ainsi, les principales modifications portent sur le nombre de conseillers par commune, par préfecture et par région, l'intercommunalité comme mode de coopération obligatoire

entre les communes d'une même préfecture, de même que pour les communes du grand Lomé composées des préfectures d'Agoè-Nyivé et du Golfe. Le projet de loi redéfinit également la composition de son (la commune du grand Lomé) organe délibérant et la présidence de son exécutif, la possibilité de création du district autonome du Grand Lomé, la nouvelle répartition des compétences entre compétences propres, compétences partagées et compétences transférées, la limitation des mandats des élus locaux à deux (02) au maximum et la prise en compte des

nouvelles dispositions relatives à l'organisation financière des collectivités locales.

Le projet de loi portant modification de la loi n° 2007-011 du 13 mars 2007 relative à la décentralisation

et aux libertés locales adopté à la majorité des députés présents, comporte trois cent quatre-vingt-huit (388) articles dont soixante-dix-sept (77) nouveaux, cinquante-deux (52) modifiés et soixante-cinq (65) abrogés.

Les composantes et avantages d'une décentralisation



Faure Gnassingbé glissant un bulletin de vote dans une urne (archives)

Étant entendu que la décentralisation rime avec autonomie, ces conditions sont au nombre de trois : Autonomie matérielle : la structure décentralisée jouit de la personnalité morale ; elle dispose d'un patrimoine et d'affaires propres, qualifiées le plus souvent d'affaires locales par opposition aux affaires nationales gérées par l'État. Autonomie organique : les affaires de la structure décentralisée sont gérées par des organes qui sont propres à cette structure décentralisée. Autonomie fonctionnelle : la structure décentralisée gère ses affaires plus ou moins librement. Cette triple autonomie diffère de l'indépendance : la structure décentralisée reste sous la surveillance de l'État, sous le nom de contrôle de légalité ou parfois de tutelle (établissements publics – en droit administratif, la tutelle ne vise pas principalement à protéger les intérêts de la collectivité locale. Son objectif est de sauvegarder l'intérêt général contre d'éventuels excès des autorités locales. Quelques scandales concernant la gestion des ressources sont

parfois observés dans des conseils régionaux ou départementaux. On distingue la décentralisation territoriale qui s'applique aux collectivités locales et la décentralisation technique, ou fonctionnelle, concernant les institutions spécialisées dotées de la personnalité morale comme les établissements publics.

Les domaines d'activités gérés par le Service public présentent les avantages suivants : la même qualité du service rendu pour chaque personne (ou client) quels que soient sa situation géographique, ses revenus, sa situation sociale, etc. ; le Service public est présent sur tout le territoire, que ce soit dans les grandes villes ou à la campagne ; le travail réalisé est en général efficace et de bonne qualité ; les subventions sont utilisées au mieux dans l'intérêt général. Ce qui veut dire que l'investissement du service public concerne une majorité de citoyens et non pas seulement les élites ou autres ; aujourd'hui, les conditions de travail des salariés sont optimales (bien que cela soit en cours d'évolution négative)

; les droits des salariés sont généralement respectés (heures supplémentaires payées, RTT, etc.) ; les salariés sont informés de leurs droits et devoirs, des engagements de l'entreprise (ou service public).

La décentralisation, qui favorise la démocratie locale et la promotion de la bonne gouvernance, a des avantages et des inconvénients. Mais tout dépend de la force ou de la faiblesse de l'État. Comme avantages, la décentralisation favorise le développement national à partir de la base et concourt à la promotion de la démocratie locale par la participation des citoyens à la prise de décision. Elle a pour objectif de mettre en place une administration de proximité qui rapproche l'administration des administrés et réduit la lenteur dans l'accomplissement des services publics. Elle permet au pouvoir central de se dessaisir de certaines tâches pour les confier aux entités locales pour augmenter la confiance des citoyens vis-

à-vis de l'État. Elle constitue un contrepoids à la puissance étatique et un rempart contre les dérives et tentatives autoritaires des gouvernants.

Cependant, le risque majeur de la décentralisation est la tendance au désengagement de l'État et l'abandon des responsabilités aux collectivités territoriales. L'État peut faillir à certaines de ses missions régaliennes économiques, sociales et politiques. La décentralisation entraîne également une augmentation du personnel administratif qui implique une augmentation des charges, donc des dépenses. Il y a également possibilité de conflits entre les organes délibérants et exécutifs locaux ainsi que la marginalisation de certaines régions et des entités administratives décentralisées.

Source: Moussa Danioko/Maliweb.net



Aperçu d'un bureau de vote dans le Golfe 1

avec les ministères sectoriels pour la mise en œuvre des ODD. « C'est dans les collectivités locales que se jouera la lutte contre la pauvreté et les inégalités », a précisé le ministre Johnson. Le colonel Yark a indiqué par ailleurs que la décentralisation

est plus nécessaire que jamais afin de libérer les initiatives locales en faveur des ODD et améliorer l'efficacité de l'action publique en prenant en compte les réalités des territoires.

La décentralisation au Togo, pour l'appropriation locale des ODD

Le ministre togolais de la Sécurité, Damehame Yark, a ouvert le mardi 21 novembre 2017, la 13ème journée des communes du Togo. C'était en présence de ses collègues de l'Environnement, et celui de la communication. La cérémonie a connu la participation des ambassadeurs de France, Marc Vizy et d'Allemagne au Togo, Christoph Sander. Cette 13ème journée des communes du Togo organisée dans le cadre du 21ème anniversaire de l'Union des communes du Togo (UCT), est placée sous le thème : « Appropriation locale des ODD pour la mise en œuvre de l'Agenda

2030 : Enjeux, stratégies, outils et méthodes ». La décentralisation est devenue un passage obligé pour développer les collectivités locales. Pour Christoph Sander, l'ambassadeur de l'Allemagne au Togo, il est important que les citoyens sentent les résultats de la réalisation des ODD. Intervenant également à l'ouverture de la journée, le ministre togolais de l'environnement et des ressources forestières, André Johnson a estimé que la journée des communes du Togo traduit la volonté de créer un cadre d'échanges et de partage d'expérience. Il a invité les collectivités locales à collaborer

Elections locales au Togo, 116 communes ciblées

Cinkanse : 2 communes, Tône : 4 communes, Kpendjal : 2 communes, Koendkaj ouest : 2 communes. Oti : 2 communes, Oti Sud : 2 communes, Tandjoare : 2 communes, Keran : 3 communes, Bassar : 4 communes, Dankpen : 3 communes, Kozah : 4 communes, Binah : 2 communes. Doufelgou : 2 communes, Assoli : 3 communes, Tchaoudjo : 4 communes, Sotouboua : 3 communes, Mô : 2 communes, Tchamba : 3 communes, Blitta : 3 communes, Anié : 2 communes, Est mono : 3 communes, Moyen mono : 2 communes, Agou : 2 communes, Danyi : 2 communes, Akebou : 2 communes, Kpele : 2 communes, Kloto : 3 communes, Ogou : 4 communes, Amou : 3 communes, Wawa : 3 communes, Haho : 4

communes. Ave : 2 communes, Bas mono : 2 communes, Yoto : 3 communes, Vo : 4 communes, Lacs : 4 communes, Zio : 4 communes, Agoe-Nyivé : 6 communes et Golfe : 7 communes.

Du point de vue anthropologique, il y a danger de séparatisme, surtout dans un pays où cette idée était déjà née, et chaque individu ressent le désir de développer d'abord sa région. La décentralisation est une nécessité mais elle est aussi une aventure périlleuse. Et elle doit se faire avec beaucoup de professionnalisme, pour éviter des dérives. Un État central fort est mieux placé pour l'appliquer et contrôler toutes les entités locales.

Réalisé par Attipoe Edem Kodjo

ACHETEZ & LISEZ désormais



SUR

MONKIOSK.com

ou

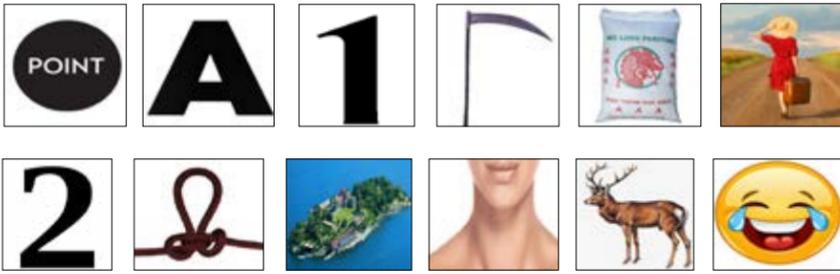
sur le portail

Lome.com

www.monkiosk.com

www.alome.com

Jeux: Rangez ces images desordonnées ci-dessous pour retrouver la phrase suivante: "Rien ne sert de courir, il faut partir à point"



La malhonnêteté

«Je connais deux voisins qui travaillaient dans la même entreprise.

Paul avait une voiture et Pierre n'avait pas de voiture mais tous les deux étaient de la même génération et ils occupaient le même poste dans l'entreprise.

Un jour les deux ont reçu un message comme quoi, le Directeur International doit désigner le Directeur National alors ils devraient vite se rendre au bureau.

Paul a pris sa voiture, en cours de route, il rencontre Pierre qui marchait, il l'ignore, il fait comme s'il ne l'avait pas vu et puis il le dépasse en vitesse.

Pierre prend un raccourci. Paul tombe dans un embouteillage, pendant ce temps un Homme à moto invite Pierre à monter sur sa moto.

Après l'embouteillage, Paul arrive au bureau où il trouve Pierre qui est assis dans la salle,. Le même Pierre qu'il a dépassé en ville la-bas, était assis dans la salle avant lui.

Le directeur a pris la parole et il a dit: "J'ai fait exprès pour vous convoquer urgemment, je voulais voir qui allait vite arriver au bureau et comme c'est Pierre le premier alors c'est lui que je nomme comme Directeur".

C'est juste pour dire que, chacun a son heure de gloire, l'autre a une voiture, toi tu n'as pas de voiture, ne te presse pas, ton tour arrive.

Ne soyez pas pressé dans la vie. Trop pressé arrive tard. Soyez patient dans la vie, n'enviez pas la vie de quelqu'un. Ne vous comparez à personne.

Soyez humble, ne soyez pas méchant, aimons nous les uns les autres, Dieu s'occupera du reste dans votre vie.»

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)
FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20
TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoin habitat
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

Le **NAUTILUS-FITNESS**: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60
GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28
GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com

Larry Event Day (LED)

Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel Communication, Location d'espaces Conseils, Wedding Planner et Décoration Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB
RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
LE CHAMPION SUPER MARCHÉ
 (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

AFT: Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
COURS DE CAPOEIRA; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
COURS DE ZUMBA: HOTEL RESIDENCE «LES ANGES»; Qtier: Foréver; Tél: 90 17 03 30
COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME); Tél 90 30 38 75
CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine); Tél: 90 15 39 87
SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport)
 Tél: 22 40 04 99

Pharmacies de garde de Lomé du 24 /6/ au 01 /07/ 2019

BOULEVARD DOULASSAMÉ 222165 49
 BON PASTEUR AV. LIBÉRATION 22211367
 CRISTAL BD H. BOIGNY 22 20 90 91
 CHATEAU D'EAU BE 22 21 57 51
 PORT FACE H.SARAKAWA 22 27 61 88
 MAIRIE FACE MAIRIE 22 21 26 39
 ST KISITO BD. DE LA KARA 22 21 99 63
 AVE MARIA CHU TOKOIN 22 22 33 01
 PROSPERITE (DPJ) 23 38 84 25
 PEUPLE NUKAFU 22 26 84 22
 GBEZE BD JEAN PAUL II 22 26 32 61
 NOTRE DAME HEDZRANAWOE 96329751
 KOUESSAN KEGUÉ 96 80 10 01
 UNION BE KPOTA 22 27 71 64
 O GRAIN D'OR ZORROBAR 22 70 06 90
 CITE BD. DU 30 AOÛT 22 25 01 25
 BESDA ADIDOGOMÉ 22 51 05 29
 EPIPHANIA ADIDOGOME 70 40 10 52
 CONSEIL SAGBADO LOGOTE 702156 53
 NATION TOTSI 22 25 99 65
 DELALI CACAVELI 22 25 06 90
 VERTE KLIKAMÈ 22 25 03 26
 LAUS DEO LÉO 2000 22 25 15 05
 ARC-EN-CIEL AGOÈ 70 42 50 00
 DE LA VICTOIRE WÉSSOMÉ 70 45 74 92
 SATIS AGOÈ-LOGOPÉ 70 44 85 17
 ST ESPRIT KÉGUÉ 70 40 29 06
 ST MICHEL AGOENYIVÉ 22 51 70 22
 EXCELLENCE AGOE 22 51 77 87
 VERSEAU BAGUIDA 22 27 34 53
 HYGEA BAGUIDA 99 27 36 36

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso. Tel: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Cinéma togolais

En fête jusqu'au 6 juillet prochain

Lancée le 1er juillet dernier, la troisième semaine nationale du cinéma court jusqu'au 6 juillet 2019. Durant cinq jours, les cinéastes et amoureux du 7ème art togolais s'emploieront à former et à s'entretenir sur des thèmes aussi riches que variés. Ce projet vise à rendre les cinéastes togolais plus compétitifs afin qu'ils soient représentés dans les grandes compétitions cinématographiques.



Le ministre Kossivi Egbetonyo

Le chemin vers le rayonnement du cinéma africain est certes jonché de cailloux, mais le Togo ne baisse pas les bras de son côté. La « Terre de nos aïeux » s'engage, en effet, à faire du secteur de la culture en général et du cinéma en particulier, un levier

de développement économique et social, d'après le ministre togolais de la Culture. Les activités de formation qui meubleront cette 3ème édition de la semaine de cinéma au Togo ont trait à l'actorat, la direction photo, la réalisation et la

scénarisation, etc. A l'occasion de cette semaine dédiée au cinématogolais, Kossivi Egbetonyo, le ministre de la Culture n'a pas hésité à exprimer au nom du gouvernement togolais, une volonté sincère de voir éclore le cinéma national. « Car la culture constitue

la pierre angulaire d'un développement harmonieux, c'est pourquoi le gouvernement souhaite que les entreprises culturelles soient plus compétitives, créatrices de richesses et d'emplois décents », a attesté Kossivi Egbetonyo. Par ailleurs, l'initiation de cette semaine du cinéma part du fait que les Togolais sont excellents dans la production des courts métrages mais sont effacés dans les compétitions de longs métrages. Ainsi, cette semaine est initiée dans le souci de prendre des dispositions devant créer des meilleures conditions de création de films.

Justement, lors de la 26ème édition du prestigieux festival cinématographique du continent, Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (Fespaco), en février dernier, tous les films togolais sélectionnés se trouvaient dans la catégorie du court-métrage. En tout cinq catégories différentes,

notamment un film documentaire court métrage, deux films d'animation court-métrage, un film école et un film fiction court métrage

Il s'agit des films « C pas drôle - Karma » de Kokou Daniel Atchali, « La malice de la bête » de Kossi Messan Akoda, « Viza » de Komla Roger Gbekou, « Bataille intérieure » d'Ajoke Taïru et « T'BOOL » de Joël Tchédéré.

Lors de l'édition précédente, l'ex-ministre de la Culture, Guy Madjé Lorenzo, a initié un projet intitulé : « Togo Film : De l'écriture à la coproduction internationale », en vue de soutenir l'émergence de longs métrages.

Après quelques années de balbutiement, le cinéma togolais revient en force sur la scène internationale. Et c'est grâce à l'engagement de certains jeunes à l'instar de Roger Gbekou, Anita Afatchao, et des structures comme « YoBo studio », « Togofilms », « Films du Siècle » entre autres.

Nadia Edodji

Lire

« Discours sur le colonialisme » d'Aimé Césaire. Ed Présence Africaine. Paris, 1955 Pp 24-25

« ...En somme, un coup de chapeau à la force vitale bantoue, un clin d'œil à l'âme immortelle bantoue. Et vous êtes quitte ! Avouez que c'est à bon compte ! Quant au gouvernement, de quoi se plaindrait-il ? puisque, note le R. P. Tempels, avec une évidente satisfaction, les Bantous nous ont considérés, nous les Blancs, et ce, dès le premier contact, de leur point de vue possible, celui de leur philosophie

bantoue et nous ont intégrés, dans leur hiérarchie des êtres-forces, à un échelon fort élevé. Autrement dit, obtenez qu'en tête de la hiérarchie des forces vitales bantoues, prenne place le Blanc, et le Belge singulièrement, et plus singulièrement encore Albert ou Léopold, et le tour est joué. On obtiendra cette merveille : le Dieu bantou sera garant de l'ordre colonialiste belge et sera sacrilège tout Bantou qui osera y porter la main. Pour ce qui est de M. Mannoni, ses considérations sur l'âme malgache et son livre méritent que de lui on fasse grand cas. Qu'on le suive pas à pas dans les tours et détours de ses petits

tours de passe-passe, et il vous démontrera clair comme le jour que la colonisation est fondée en psychologie ; qu'il y a de par le monde des groupes d'hommes atteints, on ne sait comment, d'un complexe qu'il faut bien appeler complexe de la dépendance, que ces groupes sont psychologiquement faits pour être dépendants ; qu'ils ont besoin de la dépendance, qu'ils la postulent, qu'ils la réclament, qu'ils l'exigent ; que ce cas est celui de la plupart des peuples colonisés, des Malgaches en particulier. Foin du racisme ! Foin du colonialisme ! Ça sent trop son barbare.

M. Mannoni a mieux : la psychanalyse. A g r é m e n t é e d'existentialisme, les résultats sont étonnants : les lieux communs les plus éculés vous sont ressemelés et remis à neuf ; les préjugés les plus absurdes, expliqués et légitimés ; et magiquement les vessies vous deviennent des lanternes. Ecoutez-le plutôt : Le destin de l'Occidental rencontre l'obligation d'obéir au commandement : Tu quitteras ton père et ta mère. Cette obligation est incompréhensible pour le Malgache. Tout Européen, à un moment de son développement, découvre en lui le désir... de rompre avec ses liens de dépendance, de s'égaliser à son père.

Le Malgache, jamais ! Il ignore la rivalité avec l'autorité paternelle, la « protestation virile », l'infériorité adlérienne, épreuves par lesquelles l'Européen doit passer et qui sont comme les formes civilisées... des rites d'initiation par lesquels on atteint à la virilité... Que les subtilités du vocabulaire, que les nouveautés terminologiques ne vous effraient pas ! Vous connaissez la rengaine : « Les Nègres-sont-de-grands-Enfants ». On vous la prend, on vous l'habille, on vous l'embarlificote. Le résultat, c'est du Mannoni. Encore une fois, rassurez-vous !... »

RIDUTO®

RIZ DU TOGO

1kg,

5 kg,

25 kg,

50 kg



Le choix de la qualité et du bon goût

05 BP 328 Lomé - Togo / Tél +228 99 03 74 63 - Email : info.riztogo@gmail.com

RIDUTO & RIDUTO RIZI sont des marques déposées

Braquage sur le campus de l'UL

Plusieurs millions emportés par les malfrats

Selon un article publié par le site www.icilome.com et largement repris par d'autres confrères, des malfrats ont braqué un individu sur le campus de l'Université de Lomé (UL).

Selon notre confrère, cinq (05) millions de CFA ont été emportés par ces malfrats lors de ce braquage intervenu au campus sud de l'Université de Lomé, hier aux environs de 12 heures.

«La victime venait de retirer la somme dans une banque située dans l'enceinte de l'Université de Lomé. Elle a été approchée par les trois hommes à moto, qui ont commencé par tirer sur son véhicule, puis en l'air. Les pneus de la voiture

ont été crevés », peut-on lire sur icilome.

« Les trois malfrats ont réussi à s'emparer du butin, avant de prendre la poudre d'escampette. Quelques minutes plus tard, les éléments du Corps de police de l'Université de Lomé (COPUL) sont arrivés sur les lieux, mais ne pouvaient plus rien faire. Les malfrats ont disparu dans la nature avec les 5 millions de FCFA », ajoute notre confrère.

Le ministère de la Sécurité et de la



Le véhicule de la victime

protection civile met tout en œuvre pour assurer la protection des Togolais sur toute l'étendue du

territoire. Le Togo est d'ailleurs l'un des pays les plus sûrs et sécurisés de la sous-région, même

si ces quelques cas de braquage surviennent par moment.

R. Zakari

Locales 2019

A Sagbado, les candidats du parti Unir donnent la preuve de leur détermination

La campagne comptant pour les élections locales est terminée, le vote aussi. Mais, les candidats de la liste Unir d'Aflao-Sagbado ne cessent pas pour autant de multiplier des actions destinées à prouver leur engagement pour le développement de leur localité. Armés de pelles, de houes, et de râpeaux, ils ont aménagé quelques centaines de mètres de route, hier mardi 2 juillet 2019.

Aimé Koffi Djikounou, et les autres candidats de la liste dont il est la tête ont, avec l'aide des jeunes de la commune d'Aflao-Sagbado, aménagé la route principal menant au marché de Logoté. L'équipe, munie de pelles, houes et pioches, a remblayé les zones de rétention d'eau sur la route afin de permettre aux usagers du marché de mener leurs activités dans de meilleures conditions.

« Nous sommes venus aménager la voie principale qui mène

au marché de Logoté pour permettre aux populations de pouvoir s'y rendre librement et en toute sécurité. Nous avons commencé les travaux d'aménagement de plusieurs voies avant l'ouverture de la campagne et nous poursuivons les travaux », a déclaré Aimé Koffi Djikounou qui avoue que les autres candidats de sa liste et lui n'attendent pas les résultats des locales de dimanche dernier pour continuer ou non de développer leur commune.



Photo de famille des candidats et quelques jeunes de la localité

« Chacun doit faire sa part afin que notre commune connaisse un développement inclusif ... Tout comme le président de notre parti, les problèmes de nos populations nous tiennent

vraiment à cœur et nous devons œuvrer au jour le jour pour leur éradication », a-t-il déclaré.

Il n'est pas superflu de reporter que plus tôt dans la journée, la même

délégation s'est rendue au chevet des sinistrés des pluies diluviennes du 18 juin dernier à Wonyomé pour les soutenir à travers des dons en vivres et non-vivres.

Rachidou Zakari

africa

www.africardv.com

Rdv

L'Afrique, par des Africains, dans une perspective africaine

CORIS EPARGNE KID

**+ 4,5% D'INTÉRÊT
2,5% DE BONUS SUR INTÉRÊT
2 FOIS L'AN***

DÉPÔT MINIMUM
5 000^{FCFA}



ORT format

*Offre soumise à conditions.

La Banque Autrement
www.corisbank.tg

